

### Communiqué de presse

**Le Président de la République a accordé une audience au bureau de l'Assemblée nationale**

*Lomé, le 03 avril 2024*

**-Pour diffusion immédiate-**

Le Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, a accordé ce jour une audience au Bureau de l'Assemblée nationale.

Cette rencontre républicaine fait suite à la demande du chef de l'État de procéder à une deuxième lecture de la loi de révision constitutionnelle votée le 25 mars 2024, en vue d'une nouvelle délibération de l'Assemblée nationale.

Le Président de la République, attentif à l'intérêt manifesté par les populations à l'endroit de cette importante réforme, et dans un esprit d'ouverture et de dialogue constructif, a encouragé les députés à rester à l'écoute de tous les acteurs concernés, en vue de tenir compte de toutes les contributions tendant à enrichir notre Constitution.

En réponse, le Bureau de l'Assemblée nationale a souhaité disposer de quelques jours pour engager de larges consultations avec toutes les parties prenantes de la vie nationale.

En conséquence, le gouvernement procédera à un léger réaménagement du calendrier des élections législatives et régionales initialement prévues le 20 avril 2024.